

> Communiqué de presse <

Conférence de presse jeudi 17 juin 2010 à 10h00



La qualification des entrepreneurs forestiers enfin reconnue dans toute l'Europe

Les entrepreneurs forestiers sont régulièrement engagés dans des opérations transfrontalières à travers l'Europe. Cela nécessite une reconnaissance de leur qualification qui aujourd'hui n'existe pas.

Cette situation pose problème :

Après les précédentes tempêtes en Allemagne, en France et en Suède, la tempête Klaus de 2009 dans le sud-ouest de la France a été un nouvel exemple de cette difficulté.

Plusieurs dizaines d'entrepreneurs forestiers provenant d'Allemagne, d'Autriche, d'Estonie, et d'ailleurs ont eu toutes les peines du monde à communiquer avec les propriétaires forestiers sylviculteurs.

Comment les entrepreneurs forestiers pouvaient-ils justifier de leur qualification et de leur expérience dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle ?

Comment les propriétaires forestiers pouvaient-ils être assurés que les entrepreneurs avaient suivi une formation alors qu'en Europe les formations des entrepreneurs forestiers sont peu nombreuses, disparates et rarement offertes avec une perspective de mobilité ?

Tout cela sera bientôt fini.

Demain la formation des entrepreneurs forestiers sera européenne avec une certification de compétences commune à tous les pays de l'Union

Toute l'activité de la filière forêt/bois repose sur les entrepreneurs forestiers qui mobilisent le bois chez les propriétaires publics et privés pour approvisionner les industriels.

Les perspectives d'augmentation de la production de bois en Europe, la mobilité transfrontalière notamment après les tempêtes, l'absence de reconnaissance de leur qualification professionnelle par un certificat reconnu en Europe : ces entreprises sont soumises à de fortes contraintes.

C'est pourquoi les entrepreneurs forestiers et les centres de formation ont entamé un processus en 2009 du nom de **ConCert** (Forestry **Con**tractors **Cert**ification).

ConCert est un programme européen visant à former les entrepreneurs forestiers en Europe (rénober ou adapter les formations existantes, en créer là où elles n'existent pas), et préparer la méthode de certification européenne qui sera ensuite actée, accréditée et encouragée par la profession au sein de l'ENFE (Réseau Européen des Entrepreneurs Forestiers).

L'attestation de compétences (le diplôme) sera rédigée dans les toutes les principales langues des pays de l'Union Européenne, donc facilement lisible partout. Elle sera délivrée par des centres de formation accrédités au niveau national et au niveau européen.

Cette certification permettra aux propriétaires de forêts et aux industriels de choisir des entreprises compétentes sur la base de critères fiables et favorisera la mobilité des entreprises.

Les résultats de ConCert seront présentés en juin 2011 en Autriche pendant la 3^{ème} conférence internationale des centres de formation aux métiers de la forêt.



> Un partenariat qui a compétence au niveau européen

Le programme ConCert est structuré autour d'organisations rompues au travail en réseau et à la coopération internationale qui permettent d'affirmer que la majorité des pays d'Europe est au rendez-vous.

- [l'ENFE](#) regroupe en Europe les organisations professionnelles nationales d'entrepreneurs forestiers des 12 principaux pays forestiers.

- [KWF](#), en Allemagne, interface entre recherche, entreprises et centres de formation anime 26 centres de formation forestière de 8 pays.

-Le [Centre Forestier](#), en France, dont le directeur anime l'association des centres de formation forestière en France et le Joint FAO/UNECE/ILO Experts Network basé à Genève. Il est à l'origine des conférences internationales des centres de formation forestière qui se tiennent tous les 3 ans.

-[Tampere College](#), en Finlande, le plus important centre de formation forestière du pays expérimenté dans la formation des entrepreneurs forestiers, dans les actions innovantes et dans l'écriture de référentiels.

> Un large support professionnel au niveau européen

En outre, les partenaires se sont associés les services d'un comité consultatif très représentatif de l'industrie forestière qui formule les recommandations qu'il juge utiles à l'aboutissement du projet conformément aux objectifs et aux besoins :

- la Commission Economique de l'ONU pour l'Europe : [UNECE ...](#)
- l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture : [FAO ...](#),
- la Confédération des propriétaires Forestiers d'Europe : [CEPF ...](#),
- la Confédération des Entreprises Européennes du Papier : [CEPI ...](#),
- l'Association des Forêts d'Etat Européennes : [EUSTAFOR ...](#),

- le Ministère de l'Agriculture (France) : [DGER ...](#),
- Entrepreneurs des Territoires (France) : [le mouvement des entrepreneurs forestiers ...](#),
- SKOGSSTYRELSEN (Suède): [l'agence suédoise des forêts ...](#)

ConCert est financé par la Commission Européenne dans le cadre du programme Leonardo da Vinci.

Pour en savoir plus ...

> Conférence de presse jeudi 17 juin 2010 à 10h00 <

lors de la **foire forestière européenne EUROFOREST** (35000 visiteurs attendus)

à St Bonnet de Joux en Bourgogne (71220)



La situation des entrepreneurs forestiers, la présentation du programme ConCert, perspectives, interview, témoignages en présence des partenaires du programme, de centres de formation et des professionnels concernés.

Traduction simultanée : Français – Anglais – Allemand

ConCert : www.eduforest.eu

Contact presse : Christian SALVIGNOL salvignol@eduforest.eu tél. 04.90.77.88.00

